COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 13 DECEMBRE 2014

Elus Présents : Jean-Yves BONNIEC, Alain BOSSARD, Pierre CANTONI, Denis DUSSART, Emmanuel HESRY, Daniel ORIEUX, Josiane QUIRION, Dominique SALIOU, Virginie VENTROUX

Invités : Sébastien GESBERT (CD53), Francis SIMON, Brigitte JAMBART, Jany LE JOLY, Thierry COURTET DELAVIGNE

Absents Excusés : Luc JOURNAULT, Denis DIDIER (CD49), Pascal LAPKINE (CD85)

Préambule

A l'ouverture de ce comité directeur, le souvenir de Marcelle Bonnin-Guérin est évoqué, quelques mots sont échangés…

Approbation du compte-rendu du CA du 6 septembre 2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Postes à pouvoir

Il est procédé à 2 cooptations :

- le matin, celle de Jany Le Joly (Angers), par 7 voix sur 9 ; Jany souhaite œuvrer pour la commission de labellisation des clubs.

- l'après-midi, celle de Thierry Courtet Delavigne (Mûrs-Erigné), par 9 voix sur 9 ; Thierry est médecin, en passe d'être agréé FFTA. Le poste de médecin de ligue est pourvu de nouveau.

Les élus se félicitent de ces candidatures qui en appellent d'autres…

Licences 2015

La ligue compte 4300 licenciés à la mi-décembre, cette performance laisse entrevoir la reprise de la progression après une année de consolidation. Le record de 2013, 4500 licenciés ligériens, sera de toute évidence battu en 2015.

La Loire-Atlantique a déjà le même nombre de licenciés qu'en fin d'année dernière, il en est de même pratiquement pour le Maine-et-Loire. La Sarthe et la Mayenne sont un peu en retrait après leur forte croissance récente.

Transfert et déontologie

Un jeune archer ligérien, pensionnaire du Pôle Espoirs, vient de muter pour la région parisienne. Les circonstances de cette mutation vers un club dont un cadre de la fédération est administrateur qui plus est de manière active ont amené Alain Bossard à alerter notre président Philippe Bouclet par mail puis par courrier. Les premiers éléments de réponse indiquent que la FFTA et la DTN considèrent le problème à sa juste mesure.

Assemblée Générale 2015

Suite à la question récurrente de journalistes lors de la précédente Assemblée Générale, il est décidé de confier à la commission de la communication la rédaction d'un dossier de presse.

La coût du repas de la prochaine Assemblée Générale (apéritif, repas, boisson, café) a été négocié à 20 €. Le prix demandé aux clubs a été fixé par le comité directeur à 18 €.

Chaque commission doit envoyer la présentation de ses travaux (Power Point) avant le 20 janvier à la commission de la communication.

Le point du trésorier

L'exercice 2014 présente un résultat déficitaire, dû essentiellement au refus de la subvention CNDS et à l'augmentation des prestations compétitions qui impacte négativement le résultat du compte du Pôle Espoirs (éloignement des lieux, nombre de compétiteurs). Ce déficit reste néanmoins contenu, considéré dans sa globalité. Les causes de ce résultat 2014 étant identifiées, il sera porté une attention particulière aux dossiers de subvention 2015, la part ligue sur les licences, diminuée en 2014, est maintenue pour 2015.

Le budget prévisionnel 2015, porté à 144 500€, est en augmentation en charges puisqu'il tient compte de l'emploi de Catherine Bichard. Il est équilibré en produits par une augmentation mesurée des demandes de subventions de fonctionnement (Région, CNDS, DRJSCS) et par les demandes spécifiques d'aide à l'emploi CNDS et FFTA. Pour rétablir progressivement la situation du Pôle, il est demandé une augmentation de 600€ des frais de scolarité et d'hébergement refacturés par la Ligue afin de résorber le déficit structurel entre coûts facturés à la Ligue et appliqués aux familles afin de tendre vers l'équilibre. Pour mémoire, le coût mensuel d'un archer du Pôle s'élève à 5850 € sur 10 mois, partagé entre le CENS (scolarité) et le CREPS (hébergement) ; la ligue facture aux familles 4100€ d'inscription pour la saison 2014-2015.

Le budget prévisionnel présenté est voté à l'unanimité – il sera ainsi présenté lors de l'Assemblée Générale à Angers le 7 février 2015.

Il est noté que nos subventions, demandées comme accordées, sont en baisse de 60% ces deux dernières années, à comparer à la diminution de 15% de la part ligue sur les licences…

La FFTA vient de nous accorder une aide complémentaire en doublant exceptionnellement le montant de la convention annuelle, soit 2500 € au lieu de 1250 €.

Recrutement poste CTL (conseiller technique de ligue)

Denis Dussart expose les travaux de la commission de recrutement constituée pour la circonstance et insiste sur la qualité des débats et l'excellente collaboration des membres de la dite commission. Les délais impartis ont été strictement respectés : rédaction lettre de mission, entretiens avec les candidats.

Le choix de Catherine Bichard a été unanime, elle est entrée en fonctions le 1er octobre 2014 et l'essentiel de sa mission est pour le moment consacré à la mise en place du nouveau plan de formation.

Commission Communication

Le nouveau site Internet a été présenté par Dominique Saliou. Conçu par Florian Cambot, il répond entre autres à la nécessité de parer les fréquentes tentatives de piratage dont est l'objet le site actuel. Il est demandé aux élus présents de tester la version *beta* au plus vite, dans l'objectif d'une mise en ligne fin décembre ou début janvier.

La charte graphique est respectée et à cette occasion le logo destiné au PESR a fait l'unanimité par sa clarté et sa pertinence.

Pierre Cantoni souligne le déficit de communication du Pôle Espoirs, cette nouvelle mouture de notre site est l'occasion d'y remédier.

Commission Arbitrage

Organisation des championnats de ligue des disciplines de parcours : Daniel Orieux demande que les arbitres soient indemnisés pour leur déplacement et nuitée lorsqu'ils se déplacent la veille pour la vérification du parcours ; demande acceptée.

Candidats en formation arbitre : Virginie Ventroux demande que soit éditée sur papier, sous forme de manuel, la réglementation à jour, à l'attention de chaque candidat, à charge pour lui ensuite d'insérer les mises à jour ; demande acceptée, Jean-Yves Bonniec consulte pour l'édition de ces manuels.

Suite au départ de Marcelle Bonnin-Guérin, il a été constitué une commission de transition dont les membres sont les arbitres élus au conseil d'administration de la ligue. Cette commission a entériné la date de l'élection du PCRA au 24 janvier 2015.

Commission Labellisation

Dans le cadre des travaux de la commission de transition susmentionnée, Virginie Ventroux suit les dossiers de labellisation en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre, pour l'essentiel des renouvellements. Jany Le Joly souhaite s'associer à ce travail ; il est convenu que la commission de labellisation trouvera ses marques d'ici la prochaine Assemblée Générale et que la désignation de son (sa) responsable en est reportée à la réunion du conseil d'administration suivant.

Commission Parcours

Daniel Orieux a proposé et envoyé aux archers concernés une liste pour constituer les équipes de Ligue en vue de l'Open de France 2015.

Stage découverte nature–3D–campagne est proposé : BB 17 janvier 2015

Stage campagne avec Catherine Pellen : 25- 26 avril 2015

Commission Cibles Anglaises

Les modifications du règlement DRE énoncées par Dominique Saliou sont approuvées à l'unanimité.

Suite au succès de l'an passé, le principe du goûter diététique à l'occasion du Ligue Jeunes en salle est reconduit.

Le stock de médailles doit être renouvelé dès que possible, il permet *a priori* de répondre aux championnats de Ligue salle jeunes et adultes de février 2015.

Le principe des trophées des Coupes de la Ligue Salle et extérieur et de la DRE est reconduit ; Denis Dussart se charge du choix et de l'approvisionnement des 10 exemplaires requis.

Championnats de Ligue 2015 : désignations des délégués techniques selon la liste suivante.

Epreuve	Date	Lieu	Délégué
Salle Jeunes	1er février	Les Brouzils	Alain Bossard
Coupe Salle	8 février	Daumeray	Sébastien Gesbert
Salle Adultes	14 & 15 février	St-Herblain	Denis Dussart
Nature	5 avril	Bouloire	Daniel Orieux
3D	28 juin	CD 85	Pierre Cantoni
DRE 1	26 avril	Angers	Denis Didier
DRE 2	24 mai	St-Géréon	Dominique Saliou
Finale DRE	28 juin	Montreuil-Juigné	Jany Le Joly
Campagne	31 mai	Cholet	Emmanuel Hesry
Fédéral	7 juin	Laigné-en-Belin	Daniel Orieux
FITA	14 juin	La Haye-Fouassière	Emmanuel Hesry
Coupe extérieure	21 juin	Les Sables d'Olonne	Alain Bossard
Beursault	12 septembre	Donges	??

Commission Formation

La ligue vient de conclure une convention avec la Région, il est désormais possible pour les jeunes licenciés (15-30 ans) de régler une partie de leur inscription en formation avec un Pass Citoyen.

La formation E2 2014 s'est achevée par l'examen final (dossier) en novembre ; 8 candidats ont été reçus sur les 9 inscrits.

La formation E2 2015 ne compte qu'un candidat ; le nouveau plan de formation de par sa modularité autorise ce cas de figure…

Formation E1 2015 : la mise en place de cette formation déjà largement entamée s'affine, les candidats sont scindés en 3 groupes géographiques.

Lors de sa visite le 9 décembre dernier, notre DTN Benoît Dupin a précisé le rôle de Francis Simon au delà de son poste de responsable entraîneur du Pôle Espoirs : Francis est également chargé de la coordination des formations assurées par la ligue et de leur respect des dispositions fédérales. Benoît Dupin a également proposé l'assistance du responsable des formations à la FFTA, Guillaume Duborper : une réunion est organisée à Montreuil-Juigné le 27 décembre dont l'objet est la finalisation de notre schéma de formation E1 2015 et la présentation des nouvelles dispositions fédérales, brièvement résumées ci-après.

Evolutions fédérales du schéma des formations : on retiendra la suppression des pré-requis, remplacés par l'attestation d'un niveau de pratique variable selon la discipline. Les candidats devront justifier d'une pratique compétitive minimale (au moins une saison à 3 scores dans une même discipline) et d'un niveau de performance minimal (moyenne des 3 scores dans la discipline retenue). Pour l'entraîneur 2, la discipline retenue ne peut être que le FITA (tir olympique, CL ou CO). Pour l'entraîneur 1, au choix : salle, FITA, 3D, campagne.

PESR

Les stages du PESR sont désormais encadrés par notre CTL Catherine Bichard, ceux de la Toussaint ont été réalisés à Angers et à Challans, comme le seront ceux des vacances de Noël. Leur poursuite est envisagée au printemps, à l'extérieur. La commission doit se pencher sur l'organisation de la saison (actions, objectifs).

Virginie Ventroux se fait l'écho d'une interrogation sur le défraiement des bénévoles qui encadrent le PESR. Alain Bossard lui répond que la ligue prend en charge leur déplacement et leur hébergement sur les TNJ et que la Semaine Jeunes a bénéficié d'un traitement particulier comme le cautionne également Pierre Cantoni notre trésorier :

- cette Semaine Jeunes (Vichy) voit se succéder 3 compétitions : équipes de ligues, individuels clubs, équipes de clubs ;

- la ligue n'était sensée supporter que les frais de la partie la concernant, celle des équipes de ligues ;

- nombre de jeunes sélectionnés par la ligue devaient rester sur place pour représenter ensuite leurs clubs dans la mesure où ils étaient qualifiés individuellement ;

- la ligue a néanmoins effectué une réservation collective et globale dans des conditions idéales (proximité de l'hébergement et de la restauration, coût modéré) ;

- à l'issue de la 1ère compétition, un bénévole (licencié à Cholet) a ramené 2 archères non qualifiées pour les épreuves suivantes, à titre gracieux ;

- à la fin de la Semaine Jeunes (le dimanche midi), tous les Ligériens ont été "rapatriés" ;

- nous avons alors effectué une péréquation en déterminant le coût du transport et de la nuitée ramené à chaque participant archer ou accompagnateur, puis établi une répartition entre la ligue et les 3 clubs concernés, Candé, Maisdon et Challans, ce dernier supportant l'essentiel des frais non assumés par la Ligue.

Alain Bossard a rappelé à ce sujet que des parents bénévoles ont assisté à la Semaine Jeunes dans son intégralité et de ce fait emmené et ramené quelques archers gratuitement, évitant à la ligue la location d'un véhicule supplémentaire dont le coût aurait bien évidemment alourdi la péréquation évoquée ci-dessus…

Pôle Espoirs

Francis Simon propose l'achat d'une machine de musculation particulièrement adaptée à notre discipline. Cet investissement s'élève à 3600 € ; il est partiellement financé par une aide de la DTN de 2500 € accordée aux Pôles de Nantes et de Boulouris cette année exclusivement. Amorti comptablement sur 5 ans, le coût de cette acquisition est ainsi limité à 220 € annuels. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le calendrier des compétitions du Pôle Espoirs a été présenté. Comme il n'y a pas d'archers post-bac cette saison, les compétitions de sélection et de D1 sont restreintes. La logistique des TNJ sera routière, le coût des compétitions du Pôle Espoirs devrait être contenu cette année contrairement à 2014.

Rappel de la mention portée au chapitre budget (page 2), les familles verront leur contribution révisée à 4700 € annuels au lieu de 4100 € ; le supplément chambre individuelle reste fixé à 300 €. A l'exception de Compiègne, cette contribution demeure inférieure à celle demandée dans les autres Pôles Espoirs.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration (ou Comité Directeur)

Samedi 28 février 2015 aux Ponts-de-Cé